



**DATE DE PUBLICATION : 12 juin 2018**

Le directeur général de la Stabilité financière et des Opérations

**Délégation de signature**

Vu la délégation de signature donnée par M<sup>me</sup> Sylvie GOULARD, seconde sous-gouverneure, le 6 juin 2018 ;

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Anne-Sophie MARTENOT, chef du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Mathias LE MORVAN, adjoint au chef du Cabinet, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du Cabinet de la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

Nathalie AUFAUVRE